



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Demande d'autorisation d'exploiter une installation de jantes automobiles sur la commune de TERGNIER, présentée par la société MAGNETTO WHEELS

Conformément aux dispositions du code de l'environnement, le Préfet de l'Aisne a prescrit, par arrêté n°IC/2020/098, une enquête publique qui sera ouverte **du samedi 19 septembre 2020 au lundi 19 octobre 2020 inclus**, dans la commune de TERGNIER sur la demande présentée par la société MAGNETTO WHEELS, dont le siège social est situé 33 Boulevard du 32° RI – ZI Les Certels – 02700 TERGNIER, en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter une installation de jantes automobiles située 33 Boulevard du 32° RI – ZI Les Certels, sur le territoire de la commune de TERGNIER.

Ce projet est composé de 4 bâtiments qui abritent notamment les activités de travail mécanique des métaux, de traitement de surface de métaux et de revêtement métallique, de cataphorèse, de laquage, de traitement des effluents, de stockage de produits inflammables...

Pendant la durée de l'enquête, toute personne intéressée par le projet pourra prendre connaissance du dossier, qui contient l'étude d'impact et l'avis émis par l'autorité environnementale, à la mairie de TERGNIER aux heures habituelles d'ouverture, et formuler éventuellement ses observations et propositions sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur, à la mairie siège de TERGNIER, 1 Place Paul Doumer (02700). Ces observations doivent être consignées ou reçues avant la fin de l'enquête.

Le dossier complet relatif à l'enquête publique est consultable sur le site Internet de la préfecture de l'Aisne (www.aisne.gouv.fr). Un accès gratuit au dossier est également possible sur un poste informatique à la Direction départementale des territoires, 50 boulevard de Lyon – 02011 LAON Cedex, sur rendez-vous.

Le public pourra adresser au commissaire enquêteur ses observations et propositions par voie électronique à l'adresse mail suivante : ddt-participation-public-icpe@aisne.gouv.fr. Il conviendra de préciser dans l'objet du message : « Enquête publique – Observations – Société MAGNETTO WHEELS - TERGNIER ». La taille des messages et de leur(s) annexe(s) éventuelle(s) sera limitée à un mégaoctet. Les observations recueillies par voie électronique seront transmises dans les meilleurs délais au commissaire enquêteur et seront mises en ligne sur le site internet de la préfecture, dans les meilleurs délais.

Des informations peuvent être également demandées auprès de la société MAGNETTO WHEELS dont le siège social est situé 33 Boulevard du 32° R.I. - ZI Les Certels - 02700 TERGNIER, ou à la Direction départementale des territoires.

Monsieur Jean-Pierre DEMIAUTTE, chargé d'études au sein du groupe environnement du laboratoire régional des ponts et chaussées de SAINT-QUENTIN, est désigné en qualité de commissaire enquêteur et sera présent aux jours, heures et lieux suivants :

JOURS	HEURES	LIEU
Samedi 19 septembre 2020	9 H 00 – 12 H 00	TERGNIER
Vendredi 25 septembre 2020	9 H 00 – 12 H 00	TERGNIER
Mardi 6 octobre 2020	14 H 00 – 17 H 00	TERGNIER
Mercredi 14 octobre 2020	14 H 00 – 17 H 00	TERGNIER
Lundi 19 octobre 2020	14 H 00 – 17 H 00	TERGNIER

A l'issue de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance, à la Direction départementale des territoires (50, boulevard de Lyon, 02011 LAON Cedex), à la mairie de TERGNIER et sur le site Internet de la Préfecture de l'Aisne, pendant une durée d'un an, du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur.

Le Préfet de l'Aisne est l'autorité compétente pour prendre la décision relative à la demande susmentionnée, qui peut être un arrêté d'autorisation assorti de prescriptions ou un arrêté de refus. Cet arrêté vaudra décision sur la demande d'autorisation d'exploiter au titre de l'article L.512-1 du code de l'environnement.

– 4 SEP. 2020

Fait à LAON, le

Pour le Directeur départemental des territoires par intérim et par délégation,
Le Responsable d'Unité,

Thomas BOSSUYT